

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf mars, à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AMBLOY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Lydie BOULAY, Maire.

Date de convocation : 22 mars 2021.

Présents : Jacky GIRAULT, Charles YVONNEAU, Patrick LASNEAU, Damien LANGLAIS, Vincent GIRAULT, Karine FERLAT, Emmanuel NAVARRE.

Absents excusés : Gaëtan FRANÇOIS (pouvoir donné à Damien LANGLAIS), Jacky TESTEAUX, Didier BRETON (pouvoir donné à Patrick LASNEAU).

Secrétaire de séance : Patrick LASNEAU.

Nombre de conseillers en exercice : 11	Nombre de Pour : 10
Nombre de conseillers présents : 8	Nombre de Contre : 0
Nombre de votants : 10 (dont 2 pouvoirs)	Nombre d'abstention : 0

OBJET : AVIS DOSSIER DEMANDE D'AUTORISATION POUR EXPLOITER UNE UNITÉ DE PRODUCTION DE COMBUSTIBLE SOLIDE DE RÉCUPÉRATION PAR LA SOCIÉTÉ CAP RECYCLAGE 41 À SAINT-AMAND-LONGPRÉ

Madame le Maire informe les Conseillers Municipaux que le Préfet de Loir-et-Cher demande l'avis du Conseil Municipal sur le dossier de demande d'autorisation formulée par la Société CAP RECYCLAGE 41 pour l'exploitation d'une unité de fabrication de combustible solide de récupération à SAINT-AMAND-LONGPRÉ.

Elle précise qu'une enquête publique est ouverte du 29 mars 2021 à 9 h 30 au 14 avril 2021 inclus à 17 h 00 à la mairie de SAINT-AMAND-LONGPRÉ.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

. émet un avis FAVORABLE au dossier de demande d'autorisation formulée par la Société CAP RECYCLAGE 41 pour l'exploitation d'une unité de fabrication de combustible solide de récupération à SAINT-AMAND-LONPRÉ.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

AMBLOY, le 1^{er} avril 2021
Le Maire,
Lydie BOULAY

Certifié exécutoire
Le Maire,
Lydie BOULAY